



Convention de collaboration entre l'Inami, les organismes assureurs, l'AVIQ et le Forem

Colloque du 2 décembre 2016



Quelques chiffres

- Répartition du public par Direction territoriale du Forem

Luxembourg	Hainaut	Liège	BW/Namur
6%	45 %	25 %	24%

- Genre et âge moyen du public

Hommes	Femmes	Age
51,9%	48,1%	Entre 31 et 50 ans

Quelques chiffres

- Formation au moment de la prise en charge par le Forem

CEB	CESS	BAC	Master	Etudes à l'étranger
16,10%	63,83%	6,25%	1,45%	5,17%

De manière générale, le public pris en charge est détenteur d'un diplôme du niveau secondaire supérieur et s'oriente en majorité (84%) vers la formation qualifiante (employé administratif, informaticien, chauffeur de bus ou de poids lourd, comptable, agent accueil,...)

Si la durée moyenne d'un parcours se situe entre 0 et 6 mois, 30% des assurés sociaux abandonnent en cours d'action en raison de l'aggravation de leur état de santé, 43% du public souffrant de troubles musculo-squelettiques et 28% de troubles mentaux.

A noter toutefois que 60% de formations entreprises se terminent par une réussite et que 18% des personnes mettent un terme à leur parcours pour un accès à l'emploi.

Conseillers- référents: quelle réalité de terrain?

→ difficultés:

- harmonisation des procédures longue et complexe;
- contexte de travail difficile vu la diversité des publics et les réalités de terrain;
- volume plus important que prévu (200 au départ);
- réseau partenarial à étoffer pour ce type de public.

Conseillers- référents: quelle réalité de terrain?

→ une réelle plus-value :

- concertation et collaboration de deux mondes ≠ à des échelons ≠;
- objectif commun d'intégration d'un public volontaire;
- une part des conseillers référents sont satisfaits de leur fonction et se sentent valorisés et reconnus par les échanges qu'ils ont avec les mutuelles.

Success stories

- Madame C. a une expérience d'équipier polyvalent dans la restauration rapide, d'employée administrative (intérim) de vendeuse dans une parfumerie et d'aide-ménagère.
 - Suite à des douleurs cervicales, elle ne pouvait plus exercer le métier d'aide-ménagère.
 - Le bilan avec le conseiller référent = se diriger vers le secteur administratif.
 - Pour confirmer ce projet, le conseiller référent lui a proposé d'effectuer un essai métier.

- Madame a réalisé cet essai métier et a confirmé la formation d'aide-comptable.
- Afin de ne pas perdre de temps dans sa formation, le Centre de Forem Formation lui a suggéré de faire une formation en néerlandais avant de débiter la formation principale.
- Avec l'accord de la CSCMI, elle a ensuite entamé 1.275 heures de formation qualifiante comme aide comptable au centre de formation de Mons de septembre à juin.
- Elle a par ailleurs effectué un stage de 160 heures chez un fabricant de verres pendant sa formation.
- Elle s'est beaucoup investie dans la formation qu'elle a réussie avec fruit. Elle a acquis toutes les compétences relatives au métier d'aide comptable.
- Elle a été engagée au terme d'un dernier stage auprès d'une société de pavage où ses compétences ont été reconnues.

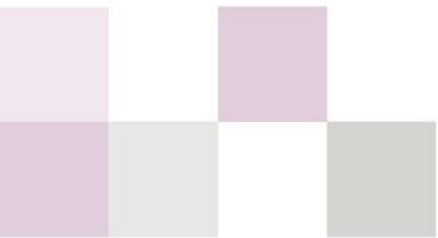
Success stories (suite)

- Monsieur R. a 1 diplôme de l'Ens. Sec. Général 3e degré. Les travaux physiques lourds lui sont définitivement interdits.
 - Après discussion avec la conseillère, Monsieur a été orienté vers un partenaire du Forem pour une détermination de projet. Malheureusement il n'a pas pu suivre ce module au vu de ses problèmes de santé .
 - En septembre 2014 après entretien, il marque son intérêt pour une formation de « **technicien en construction et travaux publics** » organisée par le Forem.
 - Avec l'accord du médecin conseil, la conseillère référente introduit auprès de la CSCMI une première demande de formation.
 - La CSCMI a marqué son accord pour cette formation du 20/10/2014 au 19/10/2015.

- Monsieur R a suivi sa formation qu'il a prolongée par des stages pendant trois semaines auprès d'une entreprise de construction et travaux de voirie du 10 au 28 août 2015. Il a ensuite présenté son épreuve intégrée le 15 octobre 2015, son sujet : projet routier, structure de la chaussée. Les cours se sont terminés le 20 octobre 2015.
- Avec sa conseillère référente, il a travaillé les techniques et outils de recherche d'emploi. Il était actif et autonome. Il a passé plusieurs entretiens d'embauche. Il a postulé auprès de différentes communes comme agent technique au service des travaux.
- Le 24 /11/ 15, il a signé un CDD en tant qu'agent technique au sein du service des travaux jusqu'au 18 mai 2016. Il a ensuite signé un CDI.
- A ce jour, il est toujours sous contrat de travail .

Conclusions et perspectives

- Nécessité d'établir une relation de confiance conseiller/bénéficiaire et de répondre aux besoins spécifiques de l'assuré social;
- consacrer un certain temps pour reconnaître et gérer les principales émotions liées au deuil de l'ancien métier;
- ne pas avoir peur de procéder par essai et erreur afin de trouver les prestations adéquates;
- assurer un suivi régulier et maintenir le dialogue avec le médecin et/ou le service social de la mutualité;
- ouvrir les collaborations à d'autres secteurs (social, santé mentale...)
- renforcer les collaborations avec les partenaires existants sans oublier les entreprises = acteurs primordiaux!



Nous vous remercions pour votre attention